

HACCP et le plan de maîtrise sanitaire

Formation distancielle - synchrone

MODALITES

Durée : 7h soit 1 jour

Dates : 13 mars 2024 / 14 octobre 2024

Horaires : 8h30 – 12h30 et 13h30 – 16h30

Formation FOAD synchrone : classe virtuelle avec stagiaires et formateur en face à face, en temps réel, sur le logiciel Teams.

Public : Tous les personnels prenant part à l'activité de restauration collective en EAJE.

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire.

Moyens d'évaluation : Evaluation des acquis des stagiaires en amont et en aval de l'action de formation de manière à visualiser leur progression et leur montée en compétence.

Sanction de la formation : Certificat de réalisation.

Intervenant et qualité : Emmanuel SCHIEFER, chef d'entreprise, formateur et coach.

OBJECTIFS

Mise en œuvre de la méthode HACCP en structure petite enfance et réglementation des normes en vigueur.

METHODES

Les modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de FOAD : les séquences de formation à distance sont justifiées pour chacun des bénéficiaires, par le détail des connexions qu'il a effectuées, accompagné du certificat de réalisation.

Les moyens d'organisation et d'accompagnement mis à disposition du stagiaire : Classe virtuelle. Exposés théoriques et échanges avec les stagiaires via Teams (logiciel de formation à distance)

PROGRAMME

- Présentation de la réglementation en vigueur
- Présentation des normes spécifiques
- Exposé des risques (microbiologie)
- La méthode HACCP appliquée en structure petite enfance
- Le plan de maîtrise sanitaire et les processus à mettre en place
- Présentation des guides de bonnes pratiques